

L'internat des lycéens de Kourou

Ouvert en 5/5 ou en 7/7

Un lieu de vie, de travail et de réussite

L'internat des lycéens de Kourou accompagne les élèves dans leur réussite scolaire en leur offrant un cadre de vie structuré, sécurisé et propice au travail. L'internat est mutualisé entre le LPO Élie Castor et le LPO Gaston Monnerville. Il est ouvert 7 jours sur 7, hors vacances scolaires, et repose sur trois principes : travail, autonomie et vivre-ensemble.

Objectifs

✓ Réussir sa scolarité

Temps d'études obligatoires tous les soirs et accompagnement

✓ Apprendre l'autonomie

Organisation personnelle, respect des horaires.

✓ Vivre ensemble

Respect des règles, des autres et des espaces communs.

✓ Être en sécurité

Encadrement par les AED et suivi par les CPE managers d'internat.

Famille référente obligatoire sur Kourou ou aux alentours.

Elle doit pouvoir accueillir l'élève en cas de maladie, fermeture exceptionnelle de l'internat, sanction, urgence ou retour tardif.

Capacités d'accueil



80 places
40 garçons - 40 filles

Chambres et cadre de vie



Chambres de 2 élèves

Chaque chambre dispose de : lit, matelas, armoire, bureau, chaise, salle d'eau avec douche et toilettes, ventilateur.



À prévoir par les familles

Oreiller, drap-housse, drap plat, alèse, taie d'oreiller, serviettes, tapis de sol, nécessaire de toilette, cadenas pour les armoires.

Vie collective et activités



Salle TV
Salle de jeux
Activités culturelles et de loisirs le week-end selon l'organisation



ORGANISATION DE L'INTERNAT EN SEMAINE 5/7

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
5H30	Lever des internes	Lever des internes	Lever des internes	Lever des internes	Lever des internes
6H00	Fermeture des chambres	Fermeture des chambres	Fermeture des chambres	Fermeture des chambres	Fermeture des chambres
6H15-6H45	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
12H-12H45	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
12H45-13H30	Ouverture des chambres	Ouverture des chambres	Ouverture des chambres	Ouverture des chambres	Ouverture des chambres
18H00	Ouverture des chambres et appel	Ouverture des chambres et appel	Ouverture des chambres et appel	Ouverture des chambres et appel	Ouverture des chambres et appel
18H45-19H30	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
19H30-20H30	Étude obligatoire	Étude obligatoire	Étude obligatoire	Étude obligatoire	Étude obligatoire
20H30-21H15	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	20h30-21h45 21h45 Temps libre
21H15	Montée dans les chambres et contrôle des présences	Montée dans les chambres et contrôle des présences	Montée dans les chambres et contrôle des présences	Montée dans les chambres et contrôle des présences	Montée dans les chambres et contrôle des présences
21h30	Coucher des internes et extinction des feux	Coucher des internes et extinction des feux	Coucher des internes et extinction des feux	Coucher des internes et extinction des feux	22h00 Coucher des internes et extinction des feux

ORGANISATION INTERNAT WEEK-END

HORAIRES	SAMEDI	DIMANCHE
7h45	Lever des internes	Lever des internes
8h15	Contrôle des présences et fermeture des chambres	Contrôle des présences et fermeture des chambres
8h30-9h00	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
9h00-12h00	Sortie libre, temps libre ou activités selon planning	Sortie libre, temps libre ou activités selon planning
12h00-12h45	Déjeuner	Déjeuner
12h45-18h45	Temps libre ou activités selon planning	Temps libre ou activités selon planning
16h00	Gouter	Gouter
18h45-19h30	Dîner	Dîner
19h30-21h45	Temps libre	19H30-21H15 Temps libre
21h45	Fin des déplacements et retour dans les chambres	21H15 Fin des déplacements et retour dans les chambres
22h00	Coucher des internes et extinction des feux	21h30 Coucher des internes et extinction des feux

Comment s'inscrire ?

Le dossier d'inscription est à retirer et à déposer auprès du service gestion/intendance de l'établissement de scolarisation de l'élève.

Pour les élèves du LPO Élie Castor : dossier auprès du LPO Élie Castor.

Pour les élèves du LPO Gaston Monnerville : dossier auprès du LPO Gaston Monnerville.

L'admission ou le renouvellement n'est pas automatique. Il dépend notamment des places disponibles, de la situation de l'élève et du respect des règles de vie collective.